

Portrait de territoire

Construire une feuille de route d'inclusion numérique



Étude sur les fragilités numériques des communes de la Vienne

LE COMPAS

Expert des politiques sociales dans le territoire

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

Nos engagements

- Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- Capitaliser les connaissances et questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.

MÉTHODOLOGIE

L'indice de rupture face au numérique

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs : l'**âge**, le **niveau de formation**, l'**activité professionnelle**, les **minima sociaux** et l'**immigration**. Il donne ainsi une note totale donc le maximum est de 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique. La valeur de référence pour la France hexagonale est de 15.

Les typologies de territoires

Une typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches. La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement. Elle résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.

Recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le COMPAS a analysé cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose pour appréhender le secteur de la médiation numérique au niveau local et permettre les comparaisons entre territoires. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.

ETUDIER LES FRAGILITÉS NUMÉRIQUES

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Cette proportion a presque doublé en quinze ans et concerne toutes les catégories de la population.

Toutefois, si la fracture numérique liée à l'équipement et à l'accès à Internet est moins importante que par le passé, il subsiste une fracture d'usage liée à la maîtrise des outils et à l'accroissement de la dématérialisation.

En effet, 45% des français déclarent toujours rencontrer au moins un frein dans l'utilisation d'Internet. Cela n'affecte pas de la même façon les différentes catégories sociales de la population. Ainsi, 61% des personnes diplômées du supérieur ne rencontrent aucune difficulté sur Internet quand ce n'est le cas que de 41% des personnes non diplômées. (*Baromètre du numérique, CREDOC, 2022*)

Le document qui suit est une synthèse du portrait de territoire proposé par PQNA et rédigé par le COMPAS en vue de l'élaboration des feuilles de route territoriales d'inclusion numérique.

Il offre une vision synthétique des fragilités potentielles vis à vis du numérique, de l'offre existante et des enjeux que cela pose. Ce portrait et la synthèse qui en découle représentent des outils essentiels pour construire une feuille de route qui s'appuie sur la connaissance des besoins et enjeux du territoire.



La Vienne compte au dernier recensement 439 385 habitants contre 434 887 habitants au recensement 2015.

Cette croissance de population est essentiellement due à un solde migratoire positif (différence entre arrivées et départs) qui progresse de nouveau alors que le solde naturel (différence entre naissance et décès) stable.

On observe un vieillissement de la population. Les 60 ans et plus constituent aujourd'hui près de 29% des habitants contre 27% au dernier recensement. L'isolement résidentiel progresse et 24% des 60 – 74 ans vivent seuls contre 22% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, le taux de pauvreté (au seuil de 60%) est de 15%, il est de 24% à Châtelleraut, de 26% à Poitiers mais de 8% à Vendevre du Poitou.

Sur certains indicateurs la situation nationale apparaît plus favorable qu'au niveau national. L'indice de chômage (cat A, B et C) est de 15,4% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 14% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci après.

L'indice de rupture face au numérique

L'indice de rupture numérique est de 12 pour la Vienne contre 11 en Nouvelle-Aquitaine et 15 en France hexagonale : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale et très proche de la situation régionale.

L'indice nous montre que :

- la part des personnes de bas niveaux de formation (27% contre 26%), est semblable dans la Vienne par rapport au département et la France hexagonale
- la part des bénéficiaires de minima sociaux et des 15 ans et plus sans emploi est équivalente aux tendances départementales
- la part des 70 ans et plus est légèrement inférieure à celle de la région (14,6% contre 16%),
- la part des immigrés est plus faible, tant par rapport au département que par rapport au national.

On retrouve en Vienne les éléments caractéristiques des populations du fait d'une fragilité plus forte sur le marché du travail et du vieillissement de la population.

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville

La Vienne compte 6 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Il s'agit :

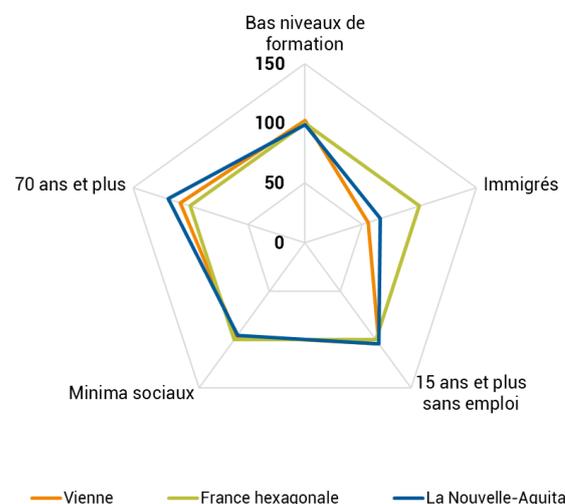
- du quartier « Beaulieu » et « Bel Air » à Poitiers,
- des quartiers « Chateauneuf Centre-ville », « Lac Renardière Ozon » à Châtelleraut,
- du quartier « Couronnerie Saint Eloi » à Bruxerolles
- du quartier « Trois cités » à Saint Benoit.

Une part importante de la population de ces quartiers cumule des fragilités importantes en matière d'accès à l'emploi, de conditions de vie ou de mobilités.

Le profil social de la population induit donc des besoins en matière d'accès et d'usage du numérique qui justifient que l'on se penche sur la fragilité de ces habitants.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

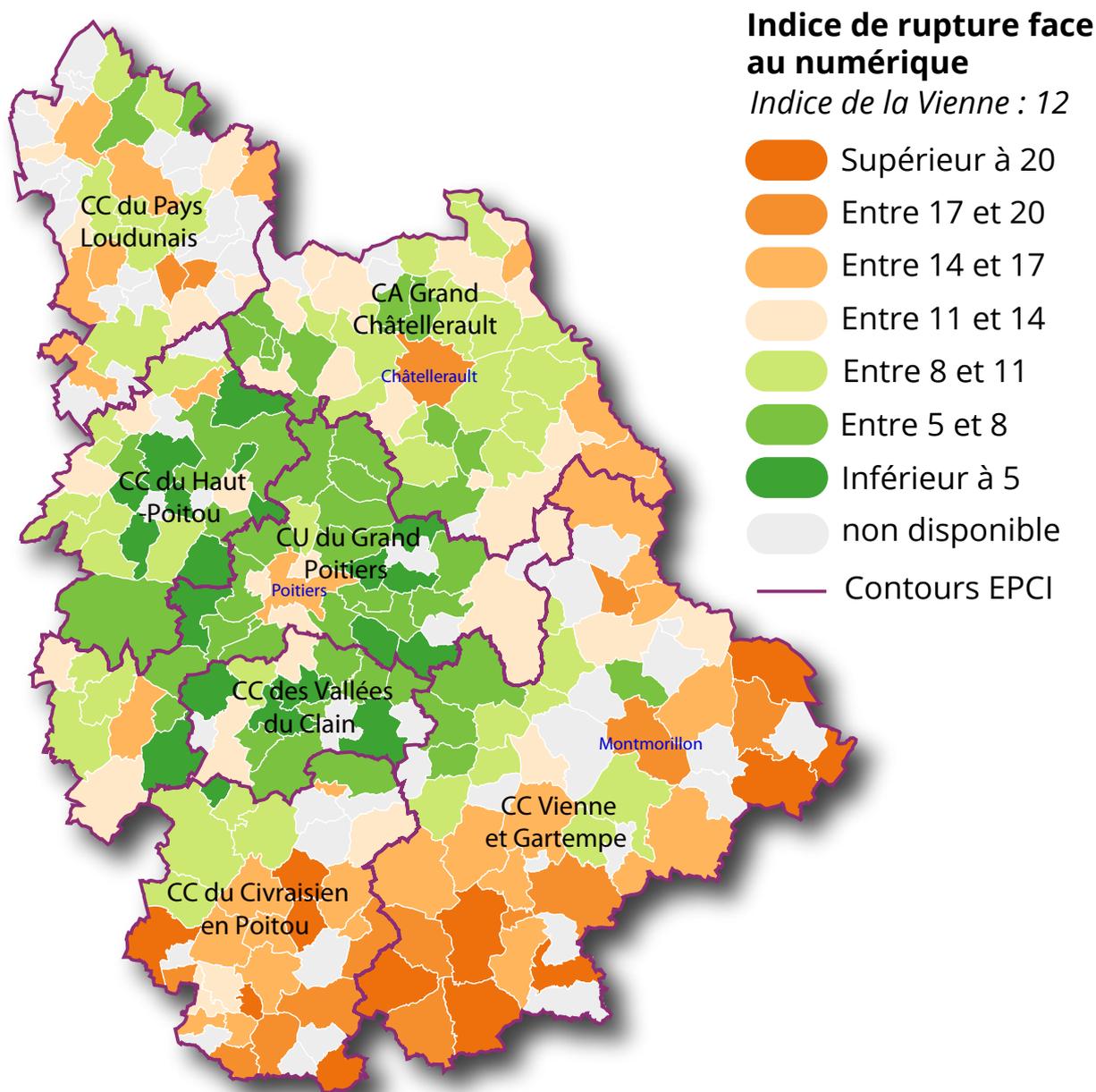


Lecture : La part de personnes immigrées parmi la population totale de la Vienne est 1,8 fois moins élevée que celle de la France hexagonale.

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique



Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas





L'indice de rupture face au numérique de la Vienne

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine comme au niveau départemental une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique de ces territoires.

Dans le contexte de la Vienne, et compte tenu de cet indice, deux groupes de territoires apparaissent :

1. La zone centrale du département (groupe 1) :

Ces communes se caractérisent par un indice de fragilité plutôt faible, à l'exception des centres urbains (Poitiers en particulier) ou de communes marquées par des taux de pauvreté importants (Mirebeau, Lusignan).

Cette zone regroupe :

- la « CU du Grand Poitiers »,
- la « CC du Haut Poitou »,
- la CC « Vallées du Clain ».

2. Les communes rurales du sud du département (groupe 2) :

Les indices de fragilité des ces territoires sont les plus élevés du département.

On y trouve une grande partie des communes de « CC du Civraisien en Poitou » et de la « Vienne et Gartempe », et en particulier celles en bordure de la Charente et de la Haute-Vienne (de Voulême à Liglet en passant par Mauprévoir).

3. Le nord ouest du département (groupe 3) :

Dans ces territoires aux profils mixtes se trouvent des communes aux indices élevés (Châtelleraut, Loudun), aux côtés de communes aux indices plus faibles (Usseau, Antran).

Il s'agit de la « CA du Grand Châtelleraut » et de la « CC du Pays Loudunais ».

QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes et notamment :

- Un taux de pauvreté plus élevé,
- Une moins grande insertion d'une partie des habitants dans le marché du travail,
- Une plus forte proportion de personnes immigrées,
- Une plus forte proportion de jeunes peu qualifiés.

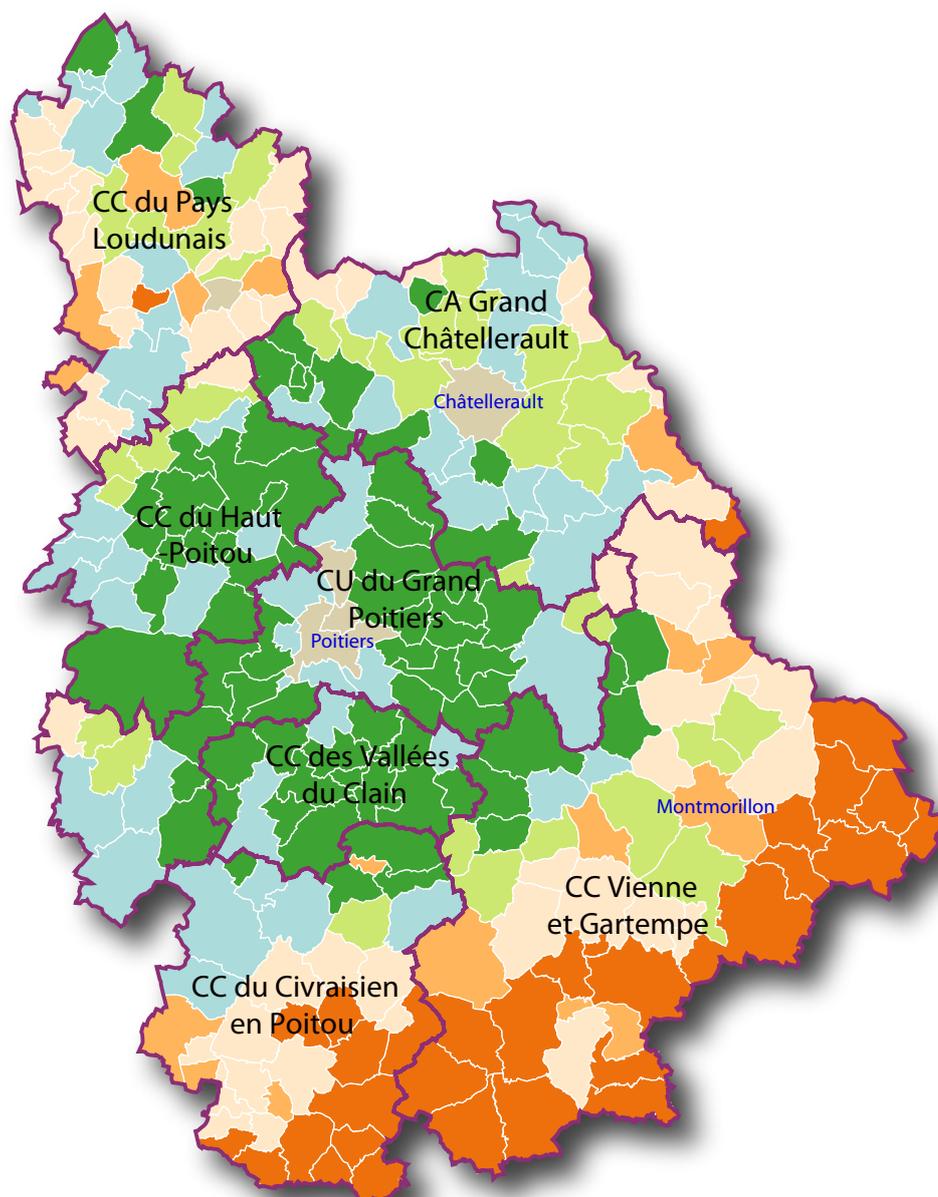
De ce fait, les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants également du fait du besoin de réalisation de démarches administratives en tous genres.

- Parmi les 6 QPV du département, 4 présentent des fragilités bien plus élevées que celles du département.
- La faible qualification et un moindre accès à l'emploi des habitants sont des facteurs communs à ces territoires, tout comme la part des immigrés ou le nombre de ménages bénéficiaires des minima sociaux.
- Dans le quartier « Bel Air » à Poitiers, l'enjeu du vieillissement de sa population se pose plus fortement compte tenu de la plus forte proportion de 70 ans et plus parmi la population.

Typologie des communes de la Vienne en lien avec l'indice de rupture face au numérique



Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérées où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sureprésentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules,**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentales
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Qui sont les populations en situation de rupture face au numérique dans la Vienne ?



La typologie permet de regrouper dans une même classe des territoires dont les dynamiques sont proches en termes de précarités socio-économiques de populations résidentes.

Une typologie de référence en 7 classes a donc été construite au regard des valeurs de la Nouvelle Aquitaine. Elle permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Dans le contexte de la Vienne, trois groupes de territoires apparaissent :

1. Les communes de la zone centrale du département (groupe 1) :

Le centre du territoire présente un profil nuancé avec trois types de communes aux niveaux de fragilités numériques potentielles globalement peu élevés, malgré quelques exceptions.

1. Les communes composées de populations actives, insérées sur le marché du travail avec des niveaux de vie plus importants (en vert – classe 1). Leurs habitants présentent tendanciellement moins de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique. Cela ne signifie pas que les fragilités numériques n'existent pas, mais simplement qu'elles sont a priori moins importantes qu'ailleurs. On fait référence à des communes comme Coulommiers, Fontaine le Comte, Béruges, Ligugé, Beaumont Saint-Cyr (CU du Grand Poitiers), Boivre-la-Vallée dans la CC du Haut-Poitou, Chiré-en-Montreuil, ou Saint-Martin-la-Pallue (CC du Haut Poitou), Marnay, Marçay, Iteuil ou Dienné (CC des Vallées du Clain).

2. Les communes qui présentent des fragilités potentielles modérées en partie due à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou des familles monoparentales vivant en logements sociaux (bleu clair – classe 3). Cela concerne des communes autour de Poitiers telles Saint Benoît ou Vendevre du Poitou, Rouillé, Saint Sauvant, Latillé, Ayrion ou Vivonne. Pour la CC du Haut Poitou, il s'agit par exemple des communes de Cherves, Chalandray, Latillé. Pour la CC des « Vallées du Clain » : Vivonne et Smarves.

3. Dans ce groupe, trois communes se distinguent par un niveau de fragilité numérique potentiel plus élevé du fait des caractéristiques de leurs populations : Poitiers, Buxerolles et Chasseneuil du Poitou. Les bas niveaux de formation, les bénéficiaires de minima sociaux, les personnes immigrées y sont plus nombreux qu'ailleurs. Cela induit alors des besoins d'accompagnement au numérique plus importants.

2. Les communes rurales du sud du département (groupe 2) :

Cette partie du territoire est celle qui regroupe les plus de populations avec des fragilités importantes, tout en présentant de fortes diversités. Trois types de communes se distinguent :

1. Les communes où la fragilité potentielle vis-à-vis du numérique est importante (classes 6 et 7) car l'ensemble des indicateurs liés à la fragilité numérique y sont surreprésentés (seniors, monoparents, bénéficiaires des minima sociaux, contrats précaires, personnes peu qualifiées). Il s'agit de communes souvent rurales en bordure de la Charente et de la Haute Vienne. Cela concerne les communes de la bande frontalière (de Voulême jusqu'à Liglet).

2. Les communes en fragilités plus modérées et liées à la présence de seniors, de personnes sans emploi, de monoparents ou bénéficiaires des minima sociaux (classes 3 et 4). On pense par exemple ici aux communes de Béthines jusqu'à Saint-Pierre-de-Maillé (« Vienne et Gartempe »), ou de Chaunay jusqu'à Champagné-Saint-Hilaire (« Civraisien en Poitou »).

3. Quelques communes présentent des niveaux de fragilité inférieures aux moyennes observées du fait d'une sous représentation des populations exposées à la fragilité (vert foncé et clair). C'est le cas pour les communes de Voulon, Magné ou Brion (CC « Civraisien en Poitou »), de Valdivienne, Lhonnaiz ou Leignes-sur-Fontaine (CC « Vienne et Gartempe »).

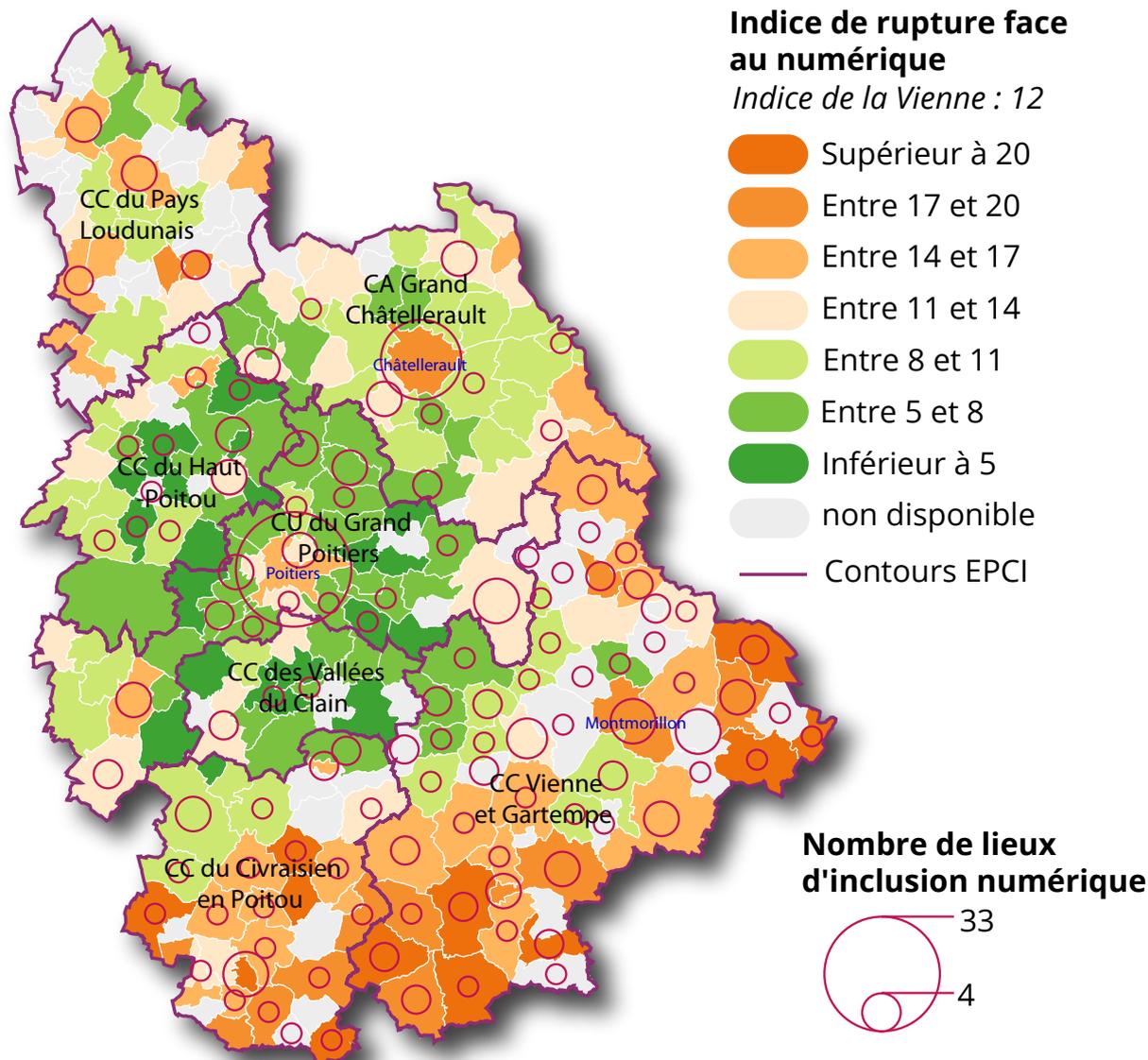
3. Les communes nord du département (groupe 3) : Enfin, les communes de la zone « Nord du département » présentent un profil très divers. S'y trouve à la fois des communes avec des fortes fragilités, Châtelleraut notamment et des communes aux fragilités modérées.

1. Les populations fragiles sont surtout présentes à Châtelleraut, et dans quelques communes de la CC du Pays Loudunais et appartiennent aux classes 3 à 6. Il s'agit par exemple des communes de Loudun, d'Angliers ou de Marnes. Ces communes se caractérisent par la surreprésentation des seniors, des familles monoparentales. Dans ce contexte, Châtelleraut présente des fragilités plus appuyées avec davantage de personnes bénéficiaires des minima sociaux, davantage de personnes seules et une surreprésentation des immigrés.

2. Enfin, ces territoires sont marqués par de grandes diversités et sont entourés par des communes très peu marquées par les fragilités face au numérique. On pense ici par exemple aux communes de Bournand, de Saix, d'Antran, de Vellèches ou de Leigné-sur-Usseau.

Localisation de l'offre de médiation numérique de la Vienne

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024



Quelle est l'offre locale de médiation au numérique de la Vienne ?

L'étude montre toute la richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Vienne sur ce sujet.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

- La Vienne se caractérise par une offre importante et un maillage dense en matière d'offre d'accompagnement au numérique.

- Cette offre est répartie de façon plutôt homogène dans les communes du département et en cohérence a priori avec les besoins potentiels. C'est un atout majeur du territoire.

- Quelque soit le type de structure étudié, une même géographie se dessine : une offre plutôt dense dans les zones fragiles, une offre non négligeable en volume dans le centre du département, une offre plus dispersée dans le nord ouest du département mais néanmoins présente dans les communes présentant des fragilités potentielles.

- Il faut enfin noter que l'engagement dans l'accompagnement aux démarches administratives en ligne est important puisque la quasi-totalité des structures développe ce type de services. A contrario, l'offre liée à la formation de base ainsi que celle liée aux potentialités numériques est moins fréquemment représentée dans les différentes communautés de communes du département.

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire



Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

1. Les populations potentiellement fragiles face au numérique (populations séniors, minima sociaux, peu diplômés, immigrés et jeunes sans emploi) sont principalement situées dans les zones rurales du département.

Quels modes d'actions adopter pour ce type de populations concernés par des problématiques d'isolement et de manque de mobilité ?

2. Les populations urbaines et les habitants des QPV présentent des profils très divers souvent en fragilité sur le marché du travail.

Comment travailler auprès de ces publics de façon à proposer des parcours qui conjuguent de façon complémentaires les différents types d'accompagnement ?

3. Le maillage de l'offre, réparti de façon cohérente sur le département, est un atout majeur.

Comment conforter et coordonner cette offre existante et le maillage actuel ?

4. Les réponses en matière de formation aux compétences de bases ou aux potentialités offertes par le numérique sont souvent sous représentées dans une partie des EPCI du département.

Au-delà de l'atout lié au volume de l'offre, est-ce que le contenu de cette offre est-il bien approprié aux besoins rencontrés par les publics en fragilité numérique ? est-elle bien connue ?



Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis près de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain

Contact :

Ugo SOUDRIE - Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 71 44 64 56

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



www.lecompas.fr